L'ESCROQUERIE DE MAUBEUGE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Bottin consulté ne livra ni le nom ni l'adresse du docteur Bernard et la conversation se poursuivit. L'exécuteur du testament se lamentait.

— Qui l'aiderait à accomplir sa mission ?

— Moi, dit le deuxième individu. Je suis agent d'assurances à Maubeuge, je suis honorablement connu. Je m'offre à vous aider à distribuer vos 200.000 fr. à des œuvres intéressantes.

Une question

Le Suisse ne parut accéder qu'avec circonspection. Merci de votre offre, dit-il, mais je ne puis la suivre qu'à condition que vous me donniez une garantie. Je ne consentirai à me dessaisir de cette somme qu'sur le vu d'une sérieuse caution.

— Qu'à cela ne tienne, dit l'autre, attendez-moi.

Il sortit et revint un quart d'heure plus tard. Il apportait la somme de 10.000 francs, seul argent liquide, dit-il, qu'il possédait chez lui à ce moment. Il apportait aussi divers reçus de dépôts en banque.

— C'est très bien, dit le Suisse, mais ce n'est pas suffisant. Je ne veux abandonner ma petite fortune qu'à quelqu'un qui pourra me montrer en garantie, au moins la moitié de la somme.

Le cultivateur resta muet et sur ce point, mais nous avons toutes raisons de supposer qu'il fut question à ce moment d'une forte coquette remise pour le philanthrope qui aiderait à répartir la somme. Il était question, croyons-nous savoir de 25.000 francs.

Alléché, M. Brichant qui, jusque là n'avait rien dit, prit enfin la parole.

— Cette caution, dit-il, je puis la fournir. Je vous aiderai à répartir la somme et, ceci est sous-entendu, je toucherai l'honnête commission.

Méfiance

Le Suisse accepta cette proposition si attendue.

— Combien pouvez-vous montrer comme caution ?

On se mit d'accord sur le chiffre de 125.000 francs.

— Naturellement, dit le cultivateur, je ne les ai pas sur moi.

— Qu'à cela ne tienne, on va aller les chercher.

Sur-le-champ, un taxi fut frété et tandis que l'étranger attendait au café, le soi-disant agent d'assurances accompagna M. Brichant et le taxi prit la direction de **Couseire.**

Le fermier, une fois sur les lieux, dut conter à sa femme la bonne affaire qu'il allait réaliser, tout en faisant œuvre de bienfaisance. Mais l'épouse ne s'enthousiasma pas et même, paraît-il, était prête à s'opposer à ce que son mari touchât à l'argent. Une dispute assez aiguë se serait même élevée entre eux. Finalement, l'entêtement du mari l'emporta et quand il rejoignit le compagnon qui, patiemment, l'attendait dans l'auto, il tenait un portefeuille confortablement matelassé : 60.400 francs en billets de banque, 65.000 francs en Bons de la Défense National, en tout 125.400 francs, une véritable petite fortune.

Méfiez-vous des voleurs

Vers 17 heures, le taxi ramena à Maubeuge M. Brichant et le prétendu agent d'assurances. Le Suisse était toujours au café de la Bourse. Il s'informa des démarches de M. Brichant, demanda à voir l'argent et l'ayant vu se déclara satisfait.

— Parfait dit-il, je vais vous remettre les deux cent mille francs. Mais, ajouta-t-il d'un ton confidentiel, il vaudrait mieux que ce soit hors de tout œil indiscret. Qui sait si cette salle, emplie de monde, ne recèle pas des voleurs qui vous surveillent. Sortons.

M. Brichant trouva le conseil excellent. Il suivit ses compagnons. Tous trois sortirent par la porte du café, donnant sur la place Verte et gagnèrent une courette donnant accès sur la place Mabuse. Là, le Suisse sortit de sa poche un épais portefeuille d'où dépassaient des quantités impressionnantes de billets de banque.

— Voilà les 200.000 francs, dit-il, en les tendant au fermier.

C'est alors qu'intervint l'agent d'assurances.

— Faites bien attention de ne pas les perdre.

De la haute école

— Tenez, mettez-les avec vos 125.000 francs.

Et, sans attendre la réponse, il s'empara d'autorité des deux portefeuilles, en fit un seul paquet qu'il enveloppa avec un mouchoir.

— Tenez-les bien, dit-il, en enfonçant vigoureusement le paquet dans la poche du fermier. Rentrez au café, attendez-nous, nous allons revenir dans un instant. Nous avons une petite course à faire jusqu'à la pharmacie. Nous discuterons ensuite les moyens de répartir l'argent.

Docile et guilleret, sa fortune en poche, M. Brichant retourna s'asseoir au café de la Bourse. Il attendit un quart d'heure, une demi-heure, et commençait tout de même à s'impatienter. Mais le paquet qui gonflait son veston le démangeait. Il oublia les conseils de prudence et, sur la table de marbre du café, développa le mouchoir, frêle enveloppe des deux portefeuilles. Un cri de stupeur s'échappa de sa gorge contractée. A lieu des 325.000 francs, le mouchoir recélait un matelas de papiers translucides comme celui dont on se sert pour envelopper la beurre et deux vieux journaux.

« Je suis volé ! »

— « Je suis volé, cria le malheureux ». Et, affolé, il sortit du café, courut à travers la foule joyeuse qui encombrait la rue en fête et tomba sur un [illegible]. C'était le sous-brigadier Malbrancq.

— Monsieur, monsieur, on m'a volé 125.000 francs ».

Le policier ouvrit des yeux étonnés, puis il écouta le récit de la victime, examina les papiers à beurre et les vieux journaux et, sans plus attendre, para au plus pressé. Il courut à la gare et, en compagnie de M. Noël Brichant, qui le suivait, comme une ombre gémissante, examina un par un tous les compartiments des trains en partance. Mais, hélas, cette excellente précaution se révéla inutile. Les escrocs avaient, sans doute, des moyens plus modernes de locomotion que le chemin de fer et toutes les recherches poursuivies jusqu'au soir à travers la foule furent vaines.

Il s'agissait, vraiment, d'algrefins de la haute école.

Qui dira la dose de psychologie et d'éloquence qu'ils ont dû déployer pour convaincre M. Brichant avec cette rocambolesque histoire, sans jamais éveiller sa méfiance. Qui dira aussi l'accueil que le brave fermier, qui ne rentra à Cousoire qu'[illegible] 9 heures du soir, reçut de Mme Brichant.

L'ACCIDENT D'UNE AUCHELLOISE A LOMME

Nous avons expliqué, hier, les circonstances dans lesquelles une jeune fille d'*Auchel* : Mlle Marthe Tiertant, en service depuis vingt-quatre heures chez une personne de *Lomme-les-Lille*, était tombée du tramway et transportée d'urgence à l'hôpital.

Les parents, domiciliés rue de Lillers à *Auchel*, sont de braves gens qui ont appris hier la nouvelle par une lettre envoyée par une amie. Celle-ci rassure les parents et déclare que la vie de la jeune Marthe n'est pas en danger.

LE COMITE D'ENTENTE DES A. C. RÉPUBLICAINS ET DES VICTIMES DE GUERRE A ETE REÇU A LA PREFECTURE DU NORD

Conduit par M. L. BRODEL, député, il a présenté ses revendications à M. GUILLON, préfet

Mercredi, à 17 h., M. Armand **Guillon**, préfet du Nord, a reçu en son cabinet les représentants du Comité d'entente des A. C. républicains et des victimes de guerre qui lui furent présentés par M. Louis **Brodel**, député de Cambrai et secrétaire du Comité d'entente.

Les groupements faisant partie du Comité d'entente sont : la F.N.C.R. ou Fédération nationale des combattants républicains, la F.O.P. ou Fédération ouvrière et paysanne, l'A.R.A.C. ou Association républicaine des anciens combattants.

Parmi les personnes présentes citons MM. **Dubrunfaut**, de la F.N.C.R., président du Comité d'entente ; L. **Brodel**, de la F.O.P., secrétaire du Comité d'entente ; **Ricourt**, de l'A.R.A.C., trésorier du Comité d'entente, puis les membres de ce Comité : MM. Sam **Delmar**, de l'A.R.A.C. ; **Rogeman**, secrétaire départemental de la F.O.P. ; **Desbucquoy**, secrétaire administratif de la section lilloise de la F.O.P. ; **Belena**, de la F.O.P., section de **Marcq**, etc...

Après avoir présenté les membres du Comité, M. Louis Brodel exposa à M. le Préfet du Nord les revendications du groupement. Elles se résument de la sorte :

— Indemnités pour les soins donnés aux tuberculeux de la guerre, dans des cas spéciaux.

— Anomalies constatées en ce qui concerne le refus de la carte du combattant à certains A. C. de **Maubeuge**.

— Contradictions entre les interprétations des services et les décisions du ministère des Pensions.

— Participation du Comité d'entente aux Conseils d'administration institués pour la défense des droits des A. C. et victimes de guerre.

— Enfin, assimilation des Brassard's rouges aux A. C. En outre, les A. C. ont protesté contre le calcul de la pension des A. C. dans les indemnités de chômage.

M. le Préfet, après avoir salué les représentants du nouveau Comité d'entente des A. C., promit d'examiner et de transmettre leurs revendications au ministère compétent.

Ajoutons en terminant que M. Roger **Salengro**, député-maire de Lille, s'était fait excuser, étant empêché, de ne pouvoir se joindre à la délégation dont il appuie les désidérata, et que M. **Cassel**, du Comité des mutilés, assistait à l'entretien préfectoral.

Le Comité d'Entente des A.C. Républicains à l'entrée de la Préfecture du Nord. Au centre on voit M. Louis BRODEL, Député de Cambrai, ayant à sa droite. MM. ROGGEMAN, Secrétaire Départemental de la F.O.P., DERLY, des Combattants Républicains et à sa gauche, MM. DUBRUNFAUT, Préside.t du Comité d'Entente, RICOURT, Trésorier du Comité et DELMAR, Secrétaire de l'A. R. A.C.

Peugeot
LA QUALITE QU'ON NE DISCUTE PAS
cond. int. 4 places. à partir de 14.900
Société pour la vente dans le Nord des AUTOMOBILES PEUGEOT
Seul agent exclusif. — Pour essais, adressez-vous en ses magasins : 7, 9, 11, rue Faidherbe, LILLE, où tous les modèles sont exposés. 250

EN ISLANDE, UNE GOÉLETTE PAIMPOLAISE, ARMÉE PAR LA SOCIÉTÉ GRAVELINOISE A FAIT NAUFRAGE

Un nouveau sinistre vient de frapper l'armement gravelinois.

La Société d'armement à la grande pêche de Gravelines a reçu, hier matin, le câblogramme suivant par voie anglaise :

« Suite tempête, « Butterfly » perdue, équipage sauvé par chalutier «Duperré». Serons Boulogne vendredi. Floury et Marchand disparus en mer ».

Les deux marins disparus étaient originaires de Paimpol.

Le chalutier sauveteur « Duperré » appartient à l'armement Fourmentin de Boulogne-sur-Mer.

Pour Bébé, seul un savon à base d'HUILE D'OLIVE !

Cette peau si fine, si douce de votre bébé — vous l'exposeriez aux risques d'un savon commun, caustique, corrosif ? C'est impossible ! L'épiderme fragile des tout-petits demande la protection de l'huile d'olive. Palmolive vous accorde cette sauvegarde. Sa fabrication si hygiénique — si perfectionnée — est basée sur l'huile d'olive...

Songez que vous baignez votre bébé tous les jours ! Quels dangers renouvelés si le savon est impur ! Mais quelle sécurité avec Palmolive ! Quelle économie aussi ! — puisque Palmolive est vendu seulement 1 fr. 50 !

PRODUIT FRANÇAIS

MAINTENANT Pour la France 1 fr. 50

9402

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

UNE TENTATIVE DE MEURTRE

Mardi, à 19 h. 15, M. Emile Lepoutre, âgé de 71 ans, ouvrier tisserand, demeurant actuellement à Paris, rue Vincent Campiont (18e) chez une de ses filles, revint à Roubaix et il dirigea ses pas vers le 45 de la rue Dombasle, où il savait retrouver son épouse Marguerite Donnet, âgée de 66 ans. A cette adresse, celle-ci habite avec l'une de ses filles Mme Danielle Chartogne, 27 ans, exerçant la profession de coiffeuse.

Le septuagénaire pénétra dans la demeure et, sans commentaire, il sortit un revolver du calibre 6 mm. 35 de sa poche qu'il braqua dans la direction de sa femme. L'arme ne put fonctionner car les deux femmes intervinrent assez rapidement pour désarmer le forcené qui était en état d'ivresse. Toujours menaçant, Emile Lepoutre fut poussé sur le trottoir. C'est alors qu'il fut permis de constater que son arme contenait un chargeur dans lequel avaient été logées sept balles, il possédait également un couteau à la lame effilée.

Cette scène avait attiré l'attention du public et le poste de police de la rue Voltaire fut immédiatement alerté. Sans tarder, plusieurs agents se rendirent sur les lieux où ils furent rejoints par M. Denelle, commissaire de police.

Mis en état d'arrestation Emile Lepoutre, sera déféré au Parquet de Lille, sous l'inculpation de tentative de meurtre. Les armes, revolver et couteau, ainsi que le chargeur contenant 7 balles et une boîte renfermant 14 cartouches, ont été saisis.

L'enquête continue afin de faire la lumière sur cette affaire.

LA PREMIÈRE MANIFESTATION DE LA SECTION D'EXPOSITION DU CLUB ROUBAISIEN DU CHIEN DE DÉFENSE

Le dimanche 24 mars, de 14 à 18 h., chez M. Hanotiaux (terrain de dressage) 107, rue Cuvier à Tourcoing (Fresnoy), la section d'Exposition sous la présidence de M. Buyssens, fera sa présentation de chiens de toutes races, d'utilité ou d'agrément.

Touts les amateurs et possesseurs de chiens sont invités à venir présenter

gratuitement leurs chiens de races, pour en connaître la valeur. Les juges seront MM. Buyssens, Huleux, Vanderhaeghen, Libbrecht et Mme Van der Cappelen de Neef.

Il y aura affluence pour voir, sans bourse délier, ces chiens et chiennes de toutes beautés et de toutes races. De plus, la section de dressage (président M. Samyn) fera travailler 2 chiens, ayant participé au championnat de France en 1933-1934. Tous les amateurs de chiens de garde et de berger sont invités. Entrée gratuite.

Notre photo représente un beau spécimen de skye-terrier appartenant à MM. Mortagne et Tharin et que l'on pourra voir dimanche prochain. Toutes les races seront représentées.

Assouplissez le cuir de vos chaussures en utilisant. JEAN-BART le Cirage parfait.

Distribution de chaussures aux chômeurs

Le bureau de bienfaisance de Roubaix, en accord avec la municipalité, a décidé de faire une distribution de chaussures aux chômeurs et de confier cette fourniture aux commerçants habitant Roubaix.

Les marchands de chaussures qui désirent participer à cette fourniture sont invités à se présenter au bureau de bienfaisance, 99, rue Pellart, dans l'après-midi du jeudi 21 mars, du vendredi 22 ou du samedi 23, dernier délai, pour prendre connaissance des types à livrer ainsi que des conditions de livraison.

Ils auront à se munir de leur feuille de patente.

LE CHAPITRE DES CONTRAVENTIONS

Continuant son service de surveillance en ce qui concerne le séjour des étrangers sur notre territoire, la sûreté de Roubaix a rédigé les contraventions suivantes au cours de la journée d'hier, et à la charge de : Anne Cymutta, 23 ans, servante, demeurant 22, rue de Mouvaux, pour défaut de visa au départ de Noyelles-sous-Lens, et à l'arrivée à Roubaix, de sa carte d'identité.

— Madame Veuve Herminet, née Marie-Angèle Tierlinck, 51 ans, cabaretière, 22, rue de Mouvaux, pour l'emploi d'une domestique dans son établissement, sans l'autorisation des pouvoirs compétents.

— Une autre servante occupée dans le même établissement Hélène Gorgon, 24 ans, a fait l'objet de semblable mesure de rigueur parce qu'elle ne possédait pas l'autorisation officielle.

— Edouard Mestdag, 51 ans, journalier en chômage, domicilié 76, rue de Tournai à Lille et Arthur Virique, 40 ans, marbrier, également en chômage, demeurant 20, rue du Croquet à Lille, pour avoir vendu des chansons sur la voie publique, en interpellant les passants, et sans être munis de l'autorisation municipale.

— Lidia Bube, 20 ans, sarroise, domicilié 40, boulevard de Paris, pour avoir occupé un emploi, sans être titulaire de la carte d'identité de « travailleur industriel ».

— Martha Grembowlez, 23 ans, domicilié, 122, rue de la Gare pour défaut de visa, au départ de Roubaix, de sa carte d'identité d'étrangère.

L'ASSEMBLÉE DU TIR NATIONAL

L'assemblée générale du T.N.R. a eu lieu dans la salle d'honneur du stand des Trois-Ponts, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel A. Robyn.

Autour du président ont pris place ses collègues du comité : MM. H. Leveugle, J. Desrumaux, E. Horent, R. Hanton, A. Van Norden, La Fléchelle, Lescaux, Dupouchelle, Briffaut, Cattoen, Gheyssens, J. Robyn, Delomel, Waelès, Bottel, etc...

Après avoir excusé MM. le général Boesu, Victor Renard et H. Vandaele, empêchés, M. Robyn donne la parole à M. E. Horent, secrétaire général, pour la lecture du F.-V. de l'assemblée générale du 11 Février 1934, adopté à l'unanimité.

Puis le président établit le rapport moral de l'année écoulée, en signale les faits principaux et termina son allocution par un vibrant appel à nos tireurs pour seconder les efforts incessants de leur comité.

M. J. Desrumaux, trésorier, expose la situation financière, se plaisant à constater que les efforts entrepris et assez encourageants déjà permettront à notre société de continuer à remplir honorablement sa mission toute de dévouement. Les comptes présentés sont approuvés, puis le président exprime à tous les membres du Conseil d'administration sa gratitude pour leur précieuse collaboration. Il propose ensuite l'admission au Comité de M. César Gaydet, qui y sera le représentant de l'important groupement des sous-officiers français. Ce choix est ratifié par acclamations.

Un crédit de 4.000 francs est ensuite voté pour l'organisation du concours public de 1935, dont le programme sera arrêté par la Commission technique du T. N.

Il est décidé qu'une réunion du Comité aura lieu chaque mois, le quatrième jeudi.

Avant de lever la séance, M. A. Robyn rend un hommage mérité au gérant de la société, M. Albert Duponchelle, qui, secondé de son adjoint, M. Aug. Van Norden, au cours de sa convalescence, après un douloureux accident, s'efforce de remplir au mieux les nombreux devoirs de sa charge.

CARNET

Deuil. — Aujourd'hui jeudi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Eloi, Blanc-Seau, Tourcoing, auront lieu les funérailles de M. Pierre François, président-fondateur de l'Union des mutilés et réformés de Roubaix et ses cantons.

Le ministre des Pensions a adressé un télégramme de condoléances à Mme Pierre François et à ses onze enfants.

M. Delmotte, sous-chef de cabinet de M. Rivollet, assistera aux obsèques. Outre les sociétés dont nous avons donné hier la liste, la Fédération des militaires belges mutilés, l'Union amicale des poilu d'Orient, invitent leurs adhérents à assister aux funérailles.

MALADIES DE LA PEAU
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

« LE COMTE OBLIGADO » PAR LE GROUPE DELMULLE

L'excellente troupe roubaisienne « Groupe Jean Delmulle » donnera dimanche au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, son plus gros succès actuel : « Le Comte Obligado ».

Cette pièce, qui vient de connaître un gros succès dans tous les cinémas de notre ville, ne doit pas au théâtre le fait démentir, surtout jouée par Léon Delmulle lui-même, qui vient de terminer au Théâtre Municipal d'Angers une de ses meilleures saisons.

La première partie de la représentation sera assurée par Mlle Fernande Delmulle, la plus jeune chanteuse de France ; M. Désiré Lérisson, chanteur à voix ; Mlle Cécile Castelain, soprano, prix d'honneur 1934 ; M. Félix Vaillant, ténor, et M. Rigobert, comique-grime.

Cette première partie se terminera par l'exécution par le double quatuor mixte du Groupe Delmulle des deux grands succès de Strauss : « Le beau Danube bleu », et « Aimer, boire et chanter ».

La location est ouverte 42, rue d'Alsace, à Roubaix.

Ménagères ennuyées : N'oubliez pas cette semaine de servir sur votre table des « ROLLMOPS CHARLES SIMON » ; vous aurez la certitude de manger un produit de choix fabriqué naturellement sans aucune addition de produits nocifs.

Mais pour cela exigez chez votre fournisseur les ROLLMOPS CHARLES SIMON.

Garantis à toute analyse.

LA SECTION SPORTIVE DE LA POLICE

La Commission administrative du jeune et déjà vigoureux groupement qu'est la section sportive de l'Association Professionnelle de la Police de Roubaix et des environs, s'est réunie au gymnase Sannier, 22, rue Jeanne-d'Arc.

M. Maurice Huvenne présidait, ayant à ses côtés ses dévoués collaborateurs, MM. Jean Tomme, Fernand Noppe, Lucien Swart, Albert Seys, Joseph Rosé, Georges Grisagelle et Léon Coghe, ainsi que la sympathique conseiller médical de la section, M. le docteur Moulin.

Après lecture du compte rendu de la réunion précédente par le secrétaire M. Tomme et exposé de la situation financière par le trésorier M. Noppe, M. Huvenne a déclaré que les statuts et cartes d'adhérents vont être remis sous peu aux adhérents.

Le président fait connaître qu'une subvention annuelle de 300 francs a été accordée à la section sportive par l'Administration municipale de Roubaix et, à la satisfaction générale, il donne lecture de la lettre de remerciements qu'il a adressée à M. le maire.

La Commission constate avec un grand plaisir que la propagande menée par ses membres a donné les meilleurs résultats. 14 nouvelles adhésions ont été, en effet, enregistrées depuis une quinzaine de jours, ce qui porte le chiffre des adhérents à 55.

Les membres de la Commission, après avoir constaté l'engouement avec lequel sont pratiqués tous les sports : lutte, haltères, nage, basket-ball, gymnastique, etc., ont pris toutes dispositions pour assurer la parfait fonctionnement des diverses équipes, en fixant les jours et heures d'entraînement et en désignant les moniteurs respectifs.

Avant de se séparer, les membres ont tenu à adresser leurs chaleureux remerciements aux personnes qui ont spontanément et gracieusement offert leur concours à la section sportive de la police : à MM. Moulin, conseiller médical ; Sannier et Cassette, professeurs d'athlétisme ; Ledun, maître de nage ; Legrand, professeur d'escrime, ainsi qu'aux moniteurs Grisagelle, Coghe, Chartrel, Jacob, Renier Pierre et Swart Lucien.

Nul doute qu'avec ces nombreux concours et le dévouement de tous les membres de la Commission administrative, la section sportive de la police ne connaisse la plus grande prospérité.

Sociétés et Comités

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Par suite du décès de M. Pierre François il n'y aura pas de répétition ce soir.

CLUB ARTISTIQUE DE L'ÉPEULE. — Aujourd'hui jeudi à 20 h. répétition générale.

CLUB DES XX HARMONIE. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, répétition générale.

ORPHÉON DES A.C. ET SOLDATS. — Ce soir jeudi à 19 h. 30 répétition des chœurs qui seront exécutés aux sorties d'été.

HARMONIE « LES INTIMES ». — Ce soir à 20 h. répétition générale au siège.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS. — Vendredi à 20 h. répétition générale obligatoire pour les musiciens.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN. — Jeudi 21 mars à 19 h. 30 répétition des chœurs au siège ; instructions pour le concert de dimanche 24 mars en présence du régisseur.

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 23 mars répétition partielle des bois et cuivres.

MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — La permanence sera fermée aujourd'hui jeudi par suite des funérailles de M. Pierre François, président-fondateur.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS. — Sous la présidence de M. Turotte, directeur de l'Institut Turgot, une leçon de jardinage accompagnée de projections cinématographiques sera donnée par M. Bonnet, salle des fêtes Linné, rue Ingres, le samedi 23 mars à 18 h.

Une tombola gratuite entre les sociétaires présents sera tirée à l'issue de la réunion. Les bénéficiaires de l'attribution de jardins au Nouveau-Roubaix et aux Trois-Ponts sont convoqués à 17 h. même jour et salle.

UNION AMICALE DES POILUS D'ORIENT. — L'Union amicale des P.-O. de Roubaix et environs prie tous ses membres disponibles de bien vouloir se réunir aujourd'hui jeudi à 9 h. 15 pour assister aux funérailles de M. Pierre François, président fondateur de l'U. des Mutilés et Réformés.

LA FOIRE COMMERCIALE DE VALENCIENNES

La troisième Foire Commerciale de Valenciennes aura lieu du 29 Juin au 8 Juillet. Elle s'annonce, dès maintenant, comme devant obtenir un gros succès, tant par le nombre des exposants qui s'empressent de retenir leurs stands que par la variété et la qualité des produits qui seront exposés dans les sections commerce et agriculture.

Le comité d'organisation ne ménage d'ailleurs pas ses efforts pour y amener le plus grand nombre possible de visiteurs. Plusieurs journées sont déjà prévues.

Le succès des foires précédentes est garant du succès de cette troisième foire dont la réussite ne le cèdera en rien à celle des années antérieures.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Lépine, 24 rue de Famars à Valenciennes, Tél. 12.14. 449.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **A.S. Nouveau Roubaix demande match** dimanche 24 contre équipe mixte sur terrain adverse. Ecrire 30, rue H. Vernet à Roubaix avant le 23 courant.

ÉDUCATION PHYSIQUE. — Le Comité de l'Excelsior A.C. vient de créer dans la magnifique salle de culture physique du Stade Amédée Prouvost des leçons particulières d'éducation physique réservées aux enfants de 7 à 13 ans avec contrôle médical. Ces leçons auront lieu les lundi, mardi, mercredi à partir de 11 h et le jeudi.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau des Sports du Stade Amédée Prouvost. Téléphone Roubaix 330-61.

GYMNASTIQUE. — **Tournoi de lutte à la corde et gala de gymnastique de l'Ancienne.** — Après de nombreuses démarches, le Comité de l'Ancienne a pu réunir pour le gala de gymnastique de dimanche 25 mars l'équipe internationale de gymnastique du Nord. Les as se produiront en une série d'exercices sur anneaux, à la barre fixe et aux barres parallèles, ils leront également individuellement une série d'exercices à mains libres qui sera certainement un des clous de leurs productions. — Voici la composition de l'équipe qui se produire : M. Cacheux de Valenciennes, ter Français classé au dernier match France-Hollande ; G. Murray, champion de France de Gymnastique 1934 ; A. Bruyenne, de Lille ; H. Tournel et G. Herreman d'Armentières et F. Leblanc de Maubeuge, tous internationaux ; G. Garsin d'Houplines, un des meilleurs gymnastes d'anneaux de France.

Enfin, après tirage au sort, les demi-finales du tournoi de lutte à la corde ont été établies comme suit : Pupilles : Union Tourquennoise contre Gauloise de Wattrelos ; Ancienne de Roubaix contre Espérance de Wasquehal. — Adultes : A.S. Michelet de Lauwoy contre Ancienne de Roubaix. — Union Tourquennoise contre Jeunesse de Roncq.

NATATION. — **Swimming-Club de Roubaix.** — Aujourd'hui jeudi à partir de 19 h. 15, en la piscine des Bains municipaux rue des Champs, entraînement général pour la prochaine fête du 7 avril, Désignation des nageurs y participant et formation des équipes de relais.

PING-PONG. — **Union des Mutilés et Réformés** : Lundi l'éq. tre a battu Bradford P.P.C. par 5 victoires à 9.

Cette semaine il n'y aura pas d'entraînement. — Lundi 25 éq. tre contre Amical P.P.C. Mouvaux sur nos tables à 19 h. 30 [illegible] r.-v. au foyer à 19 h.

MARCHE. — **Le Circuit de l'Epeule et de l'Alouette** : L'actif comité des fêtes des quartiers de l'Epeule et de l'Alouette vient une fois de plus de confier l'épreuve sportive qu'il organise annuellement à l'occasion de l'exposition de printemps à notre grand club l'Académie des Sports de Rougaix.

Voulant profiter du nouvel essor que prend le sport de la marche l'A.S.R. a décidé d'organiser le dimanche 7 avril un circuit de 20 kilomètres qui sera doté de 400 fr. de prix en espèces. Cette épreuve est ouverte à tous les marcheurs licenciés et non licenciés.

Les demandes de renseignements et les engagements devront être adressés à M. Dubus, 41, rue du Chemin de Fer à Roubaix, téléphone 329-53.

JEUX DIVERS

JAVELOTS. — Résultats du concours de javelots organisé chez M. Desmarchelier, 48, rue de Mouvaux : 1er Declercq-Brouté ; 2e Julien Deponcher ; 3e Raphaël Lue ; 4e Monier Arco ; 5e Gentil Steen ; 6e Morel Deponcher ; 7e Adrien Vandescappelle ; 8e Gossart

CONCOURS DES MÉTIERS
Organisé par le CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
Vous permet de gagner l'un des 833 prix formant un total de 125.000f en espèces.
DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR
9025

AUDACIEUX EXPLOIT DE FRAUDEURS A BAILLEUL

Une auto défonça des clôtures, franchit plusieurs obstacles pour contourner le poste des douanes et disparaître dans la nuit

L'autre soir vers 23 h. 45, deux douaniers se trouvaient de service au poste de la rue d'Ypres, à *Bailleul*, lorsqu'ils virent arriver une automobile, à une allure modérée.

Elle paraissait venir de la direction de la Belgique, suivant la route de Loire ; lorsqu'elle fut à hauteur de la Maison de Santé, son allure se réduisit encore et, à 100 mètres du bureau de douanes, le conducteur mit ses phares en pleine lumière.

L'auto ne se trouvait plus qu'à une douzaine de mètres des douaniers, lorsque brusquement, à plein gaz, elle frôla le trottoir de gauche puis, à la suite d'un coup de volant, fonça à droite sur la palissade en tôles ondulées clôturant la cour d'un baraquement à usage de Café à l'enseigne « A la Barrière de la Douane ». Elle franchit un talus, puis un terrain vague, une clôture grillagée, et plusieurs fossés pour enfin rejoindre la route entre deux arbres la bordant et, comme un bolide, elle disparut dans la nuit vers *Méteren*.

On juge de la surprise des agents devant une telle manœuvre ; ils entreprirent la poursuite, mais ce véritable tour de force fut exécuté avec une telle rapidité que l'auto, avec son avance, fut vite hors de leur portée.

Heureusement, il n'y eut pas d'accident de personnes. M. Salomé, chef artificier, qui se trouvait là, l'échappa belle en se jetant sur le côté, au moment où, venant du terrain vague, le véhicule gagna la route, après avoir contourné le poste de douanes.

Pour éviter le retour de pareille manœuvre, les douaniers de Bailleul ont entreprris l'ouverture d'une large tranchée.

D'autre part, le débitant du Café a porté plainte contre inconnus pour bris de clôture.

Il y avait à bord de l'auto deux personnes qui n'ont pu être identifiées.

UN LILLOIS SE TRANCHA LA GORGE DANS UN SALON DE COIFFURE DE SALLAUMINES

Le nommé Albert Janssens, 64 ans, né à Lille, en 1871 et habitant en garni chez M. Czardra, rue Edouard Vaillant, s'était rendu le matin chez M. Carpriaux qui exploite une buvette à la « Grosse Berline », à laquelle se trouve annexé un salon de coiffure.

Profitant que M. Carpriaux était sorti dans la cour, le sexagénaire s'empara d'un raisoir et se trancha la gorge. M. Furaudet, commissaire de police avise, accourut et fit donner des soins par le docteur Lamoureyre qu'il avait fait mander.

Le désespéré fut conduit à l'Hôpital de Lens où il ne tarda pas à succomber.

Janssens qui était malade depuis longtemps a déclaré avant de mourir qu'il voulait mettre un terme à ses souffrances.

Il y a 5 ans, sa femme s'était également suicidée à la suite d'une crise de neurasthénie.

LA RÉUNION DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'E.I.R.T. A ROUBAIX

Les employés de la Compagnie Electrique de Lille-Roubaix-Tourcoing se sont réunis hier soir, à 23 h., à la Maison des Tramways à Roubaix, en vue d'étudier les mesures à prendre à la suite de la suppression des services d'autobus Lille-Roubaix et Lille-Tourcoing.

A la suite de la réunion, il résulte qu'aucun conflit n'est à redouter, car le personnel des autobus sera employé dans d'autres services de la Compagnie.

La réunion a pris fin vers minuit.

UNE VIEILLE AFFAIRE QUI REBONDIT A VALENCIENNES

Le renvoi devant les assises de MM. Manesse père et fils, ex-banquiers

Nous avons annoncé hier que MM. Manesse père et fils, ex-banquiers à **Valenciennes**, ainsi que M. Dhalluin, leur comptable, avaient été renvoyés mardi par la Chambre des Mises en accusation devant les Assises du Nord pour faux, usage de faux, escroqueries et complicité. Voici pour quelles raisons cette affaire va être jugée par les Assises.

M. Georges Manesse fils, 35 ans, banquier, rue de Famars à Valenciennes, déposait en 1931 son bilan. Après son mariage, en 1925, il avait repris la maison fondée par son père en 1869.

Il fit des opérations malheureuses dépensa beaucoup d'argent et il se trouva bientôt devant un passif de quatre millions sept cent mille francs et un actif de 285.000 francs.

M. Dejean de la Batie, juge, fut chargé de l'instruction de cette affaire ; après de nombreux interrogatoires Georges Manesse fils fut renvoyé devant le tribunal correctionnel de Valenciennes sous l'inculpation d'abus de confiance.

Le 9 mars 1932, le Tribunal de Valenciennes le condamna à un an de prison et à 1.000 francs d'amende.

Ses créanciers — environ 70 — ne s'étaient pas portés partie civile ; ils estimèrent que la peine infligée à Manesse était insuffisante. Ils déposèrent alors une nouvelle plainte et se constituèrent, cette fois, partie civile.

Une nouvelle information pour faux, usage de faux et escroquerie fut à nouveau, confiée à M. Dejean de la Batie.

Après une nouvelle expertise, le magistrat instructeur estimant que les faux n'étaient pas établis et que les faits d'escroqueries étaient les mêmes que ceux pour lesquels Manesse fils avait été condamné, rendit une ordonnance de non-lieu.

La Partie Civile fit opposition.

M. Roset, conseiller à la Cour de Douai fut chargé d'un complément d'information ; il déposa son rapport qui vient d'aboutir au renvoi devant les assises de MMY. Manesse père et fils et de leur comptable M. Dhalluin.

L'AGENT LENFANT FAIT DE PLUS EN PLUS FORT

La semaine dernière, nous avons annoncé que l'agent de police Auguste Lenfant avait réalisé le fameux exploit de porter le poids respectable de 250 kg. représenté par trois de ses collègues. Se trouvant, actuellement, dans une forme éblouissante, le costaud voulut faire mieux encore et battre son propre record.

Cette tentative eut lieu hier matin, à 9 h. 30, au Gymnase Sannier, 22, rue Jeanne d'Arc, et fut pleinement réussie. En effet, le bel athlète leva et porta le poids de trois cents kilogs. Quatre hommes prirent place sur ses épaules, deux pesaient 70 kilogs et les autres accusaient chacun 80 kilogs. Ce bel exploit méritait d'être signalé.

NOVOL
Procédé Américain
UNE MINUTE DE SOMMEIL
permet extraction sans piqûre et sans douleur
EXTRACTION PAIRE 5 fr - AB NOVOL 15 fr.
DENTIERS COMPLETS, toute la gamme depuis 400 francs
CLINIQUE DENTAIRE
93, rue du Collège, 93
MOUSSALLI ROUBAIX

LA RÉUNION DE L'AMICALE CONDORCET

Dimanche, a eu lieu, à l'école, l'assemblée générale de l'Amicale Condorcet. M. comte adresse ses remerciements à ces J. Desmarchelier, secrétaire, donne le compte rendu moral et M. Vercoutère, trésorier, le compte rendu financier, qui sont adoptés à l'unanimité. M. A. Lecomte adresse ses remerciements à ces derniers pour leurs rapports très détaillés. S'adressant ensuite à M. Herblot, ancien directeur, il le remercie de sa présence et lui présente, ainsi qu'à Mme, les meilleurs vœux de santé.

Le président adresse ensuite à M. Manem, ancien directeur, sa reconnaissance pour les bons conseils et encouragements qu'il n'a cessé de donner pendant son court séjour passé à l'Amicale, laquelle conservera de lui de bons souvenirs.

Au nom de l'assistance si nombreuse de l'Amicale, il